



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31084

## Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les revendications évoquées par nombre d'associations de handicapés, notamment l'Association des paralysés de France et l'Association française contre les myopathies, qui luttent instamment pour l'amélioration de la vie quotidienne des handicapés. Les cinq revendications qui me paraissent essentielles et prioritairement évoquées sont : 1°La prise en compte individualisée des fonctions déficientes ; 2°La création d'une structure départementale, lieu unique de traitement des demandes pour limiter la complexité des démarches ; 3°La refonte totale du système de financement des aides techniques tenant compte des besoins évalués et des solutions préconisées ; 4°La couverture réelle des besoins en aide humaine et en aide à domicile sur l'ensemble du territoire ; 5°La refonte du système de financement de l'aide humaine. Il lui demande quelles mesures il compte mettre en oeuvre afin d'améliorer la prise en compte réelle et complète des besoins sociaux des handicapés, encore trop souvent confrontés aux difficultés de notre société.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lucien Degauchy](#)

**Circonscription :** Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31084

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juin 1999, page 3424